



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : chinois, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Nicolas IDIER
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Laurent GALY
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Wenyang YIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de BORDEAUX

Secrétaire générale

Mme Shai-Ing HO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

Membres du jury

M. Vincent DURAND-DASTES
Professeur des universités

Académie de PARIS

M. Gwennaël GAFFRIC
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Ting-Shiu LIN
Maîtresse de conférences des universités

Académie de LYON

M. Xiaoliang LUO
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Mei MERCIER
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU